



Rapport d'Activité du SMEIL Année 2011

Le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), avec le statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en septembre 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il a pris le relais de la COCOPAQ pour la mise en œuvre du SAGE EIL.

Ce syndicat a pour objet de permettre, à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta, la mise en œuvre du SAGE (celui-ci ayant été approuvé le 10 juillet 2009), qui vise notamment, une gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et des milieux aquatiques.

Rappel des missions du SMEIL :

- Il vise l'émergence d'une identité de bassin tout en respectant et en coordonnant les spécificités propres à chaque territoire le composant, et en veillant à ce qu'un principe de solidarité amont-aval soit assuré ;
- Il assure l'animation du SAGE Ellé-Isole-Laïta en lien permanent avec la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- Il assure la coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE ;
- Il assiste ses membres, selon les modalités définies par le Comité syndical, dans la mise en œuvre des préconisations du SAGE pour lesquelles ils ont été désignés maîtres d'ouvrage ;
- Il réalise les études et actions pour lesquelles il a été désigné maître d'ouvrage dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource et des milieux aquatiques, sur le territoire du bassin Ellé-Isole-Laïta et d'autres études, actions ou travaux décidés par le Comité syndical, en complément et en cohérence avec les actions menées par les maîtres d'ouvrage locaux ;
- Il est l'interlocuteur privilégié en cas de conflit d'usage de l'eau sur le bassin versant.

L'exécution de l'ensemble de ces objectifs devra se faire dans le strict respect du SAGE Ellé-Isole-Laïta et le Syndicat en rendra compte à la Commission Locale de l'Eau.

Pour 2011, il y a donc eu au total 4 comités syndicaux, 10 groupes de travail, 3 bureaux de CLE, 1 CLE et 3 conférences de presse.

I/. LES ACTIONS PROPRES AU SMEIL

Organisation de 4 comités syndicaux (13 janvier, 3 et 10 mars, 14 septembre)

Le nombre de présents n'étant pas suffisant pour délibérer lors du comité syndical du 3 mars 2011, le comité syndical s'est réuni le 10 mars 2011 pour prendre les délibérations.

Pour information, toutes les délibérations prises sont listées en annexe 2. Les points discutés figurant à l'ordre du jour sont répertoriés ci-dessous :

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2011
2. Adoption du Compte de gestion et du Compte administratif pour 2010
3. Adoption du Budget primitif 2011
4. Approbation de l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000€

5. Délibération pour la représentation du SMEIL au CRESEB
6. Communication – année 2011
7. Adoption du rapport d'activité du SMEIL pour l'année 2010
8. Désignation des prestataires pour le lancement des réseaux de suivi (Bactériologie et Phytosanitaires)
9. SIG, recueil de données et élaboration du tableau de bord du SAGE : validation de la mutualisation des moyens entre COCOPAQ et SMEIL
10. Campagne topographique pour l'étude Ralentissement Dynamique des crues
11. Etude Bilan Besoins-Ressources-Sécurité : recueil et traitement des données agricoles
12. Information sur l'article 155 de la loi dite « Grenelle 2 », permettant à un EPTB d'appliquer une sur-redevance dans le cadre de la mise en œuvre d'un SAGE
13. Discussion de l'adhésion du SMEIL à l'Association Française des EPTB
14. Charte « Jardiner au naturel ça coule de source »
15. Plaquette sur les zones humides
16. Sites de stockage de déchets inertes
17. Création de l'APPCB et information sur les dernières actions menées
18. Echanges sur les actions et études à mener en 2012 ;

Personnel

- Recrutement d'une technicienne en charge de la mise en œuvre des actions du SAGE, en poste depuis le 1^{er} mars 2010 ;
- Accueil d'un stagiaire du 4 avril au 29 septembre, travaillant sur le recueil de données et l'élaboration du tableau de bord pour le suivi des actions du SAGE.

III. L'ANIMATION DU SAGE ET LE SECRETARIAT DE LA CLE

Les actions menées sont détaillées en annexe 1, qui constitue le rapport d'activité de la CLE.

1/ Organisation de 10 groupes de travail :

- Enjeu 1 : Gestion quantitative : 4 groupes de travail (25/01, 18/05, 01/07 et 01/12)
- Enjeu 2 : Inondations : 4 groupes de travail (18/01, 23/02, 06/04 et 07/12)
- Enjeu 3 : Milieux Aquatiques et Zones Humides : 1 groupe de travail (02/05)
- Enjeu 4 : Qualité de l'eau : aucun groupe de travail
- Enjeu 5 : Estuaire : 1 groupe de travail (31/03)

2/ Organisation de 3 bureaux de la CLE (10/03, 20/06 et 10/10)

3/ Organisation d'une réunion de CLE (07/07)

III. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

1/ Organisation de 3 conférences de presse

- Le 2 mars : Présentation des grandes orientations d'actions du contrat Natura 2000 sur les Guerns.
- Le 13 mai : Point d'information sur l'étiage précoce et les mesures à prendre.
- Le 28 septembre : Présentation des travaux réalisés en 2011 sur les Guerns (fauche de roselière et mégaphorbiaie) avec visite sur site en présence des engins. Pour les informations et les photos : http://laitaguidelploemur.n2000.fr/CN2000_Guerns

Plusieurs articles de presse figurent en Annexe 3.

2/ Elaboration et diffusion d'outils de communication

- 4 bulletins Etiage (13/05, 10/06, 01/07, 09/08) : ils sont diffusés à l'ensemble des membres impliqués dans le SAGE, les communes et la presse.
- La plaquette de sensibilisation sur la préservation des zones humides.
- La plaquette de synthèse des résultats de l'enquête sur les consommations d'eau communales.
- La Lettre du SAGE n°3.
- Le mémento du SAGE.

Pour tout connaître sur le SAGE EIL et accès aux documents :

<http://gesteau.eaufrance.fr/sage/elle-isole-la%C3%AFta>

3/ Actions d'information et de sensibilisation

- Le 7 avril : intervention lors de la semaine du Développement Durable aux Papeteries de Mauduit.
- Le 11 septembre : tenue d'un stand lors du « Tro Dro » à Mellac sur les berges de l'Isole, en lien avec la COCOPAQ (actions du contrat de restauration de rivière).
- Le 3 octobre : réunion d'information avec les Maires des communes du territoire du SAGE : présentation des résultats de l'enquête 2010 sur les consommations d'eau communales, témoignage d'élus et identification des communes volontaires pour s'engager dans des diagnostics en 2012.

Le SMEIL a étudié l'opportunité de mettre en œuvre la Charte « Jardiner au naturel ça coule de source ! » dont la coordination de mise en œuvre est assurée par la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) au niveau régional. Après une réunion avec les associations (environnement, jardiniers amateurs, consommateurs) le 24 juin, le Comité syndical, réuni le 14 septembre 2011 a jugé qu'il était matériellement impossible de s'engager dans cette opération au vu des nombreuses actions déjà engagées et des faibles moyens humains disponibles.

Le SMEIL conduira tout de même des actions de sensibilisation en 2012 (conférences, démonstrations de matériels,...) en commun avec les associations et en lien avec les acteurs voisins investis dans la charte (syndicat du Scorff, SIVALODET).

IV/. DIVERS

- Suivi des inventaires zones humides de 18 communes : 22 réunions, 13 jours sur le terrain (vérification sur site, avec ou sans le Comité de pilotage et le bureau d'études) et plusieurs jours en animation (conseil aux communes, relecture et remarques sur les rapports, actualisation sur le logiciel Gwern...).
- Suivi des inventaires cours d'eau de 8 communes : 12 réunions, 6 jours sur le terrain (participation aux prospections terrain avec le Comité de pilotage et le bureau d'études) et plusieurs jours en animation (organisation du groupement de commandes, conseil aux communes, relecture et remarques sur les rapports...).
- Participation aux groupes de travail techniques départementaux sur les inventaires et la gestion des zones humides.
- Suivi de l'opération Breizh Bocage, menée par la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan.
- Participation aux réunions d'élaboration du DOCOB Natura 2000 « Rivière Ellé ».
- Participation aux réunions de travail sur l'étude préalable à la restauration et l'entretien de l'Ellé et de ses affluents.
- Suivi des travaux sur les « Guerns » dans le cadre du contrat Natura 2000 (assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la ville de Quimperlé) : élaboration du cahier des charges, piquetage des zones à faucher, suivi et bilan des travaux.
- Participation aux comités sécheresse des départements 29 et 56.

- Suivi et participation aux travaux d'élaboration du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable du Finistère.
- Définition des actions 2012 en concertation avec les financeurs et saisie des plans de financement sur Rez'eau.

Zoom sur la compréhension de la dynamique hydro-sédimentaire de la Laïta :

Au vu des grandes réserves quant à la réalisation d'une étude très coûteuse et dont personne ne voit les conséquences pratiques opérationnelles, il a été décidé d'exploiter les travaux déjà conduits en la matière sur le site. Dans un premier temps un recueil des informations et travaux réalisés sur l'estuaire de la Laïta a été réalisé, associé à des échanges auprès d'experts et de collectivités, notamment pour recueillir des retours d'expérience. En 2012, le SMEIL s'appuiera sur un bureau d'études pour l'analyse et l'exploitation des données disponibles.

Zoom sur l'élaboration du tableau de bord

Pour suivre la bonne mise en œuvre des prescriptions du SAGE, Le SMEIL doit être le centre de ressources des données sur l'eau et doit, élaborer puis renseigner un tableau de bord.

Un stagiaire a donc travaillé pendant 6 mois sur les missions suivantes :

- Identification des besoins du SMEIL, inventaire de l'ensemble des indicateurs à récolter, collecte des données manquantes auprès des producteurs de données...
- Organisation et structuration de la donnée en la valorisant par la construction d'une base de données actualisable, adapté au SIG ;
- Réflexion sur l'élaboration d'un tableau de bord du SAGE et les outils à mettre en place pour le mener à bien.

Ce travail a été présenté aux élus du Comité syndical le 14 septembre 2011. Ce premier travail sera à développer au cours de 2012, avec l'aide d'un nouveau stagiaire.

Les indicateurs et leur interprétation seront discutés dans les groupes de travail correspondants et validés en Bureau de CLE. L'objectif est d'aboutir à une première version du tableau de bord fin 2012.



Rapport d'Activité de la CLE Année 2011

Enjeu 1 : Gestion quantitative : 4 groupes de travail (25/01, 18/05, 01/07 et 01/12)

- Suivi de l'étude Débits Minimums Biologiques menée par Aquascop : le travail du bureau d'études s'est terminé en mai 2011, mais il reste de nombreuses interrogations. L'expertise et l'exploitation des données vont se poursuivre avec les scientifiques dans le cadre des travaux du CRESEB en 2012, le territoire EIL servant de site pilote, pour apporter les compléments nécessaires à l'avancement des réflexions sur ce sujet délicat.
- Suivi de l'étude Besoins-Ressources-Sécurité menée par Egis Eau et Antea, démarrée en septembre 2010 : finalisation des phases 1 et 2 (Recueil, actualisation et synthèse des données « Besoins – Ressources » ; estimation des besoins futurs) et rapport d'étape de la phase 3 (Bilan Besoins – Ressources).
- Restitution des résultats des questionnaires envoyés aux communes en 2010, concernant leurs consommations d'eau et élaboration de la plaquette.
- Suivi de l'étiage en lien avec les bulletins d'information (*Voir volet III/. Communication*)

Enjeu 2 : Inondations : 4 groupes de travail (18/01, 23/02, 06/04 et 07/12)

- Suivi de l'étude d'opportunité pour le Ralentissement Dynamique de crues, menée par Sogreah, démarrée en septembre 2010 : validation de la phase 1 (analyse hydrogéomorphologique) et présentation des premiers résultats de l'analyse hydrologique et de la modélisation sur les sites à enjeux.
- Rédaction du cahier des charges et réalisation de la campagne topographique sur les sites à enjeux par Terragone.
- Suivi du travail sur la culture du risque, menée en partenariat avec l'Association des étudiants de l'Institut de Géoarchitecture de Brest : restitution des conclusions, choix des outils de sensibilisation à développer en 2012, notamment l'élaboration d'une exposition itinérante, dont les grands thèmes ont été validés.

Enjeu 3 : Milieux Aquatiques et Zones Humides : 1 groupe de travail (02/05)

- Réalisation d'une fiche de synthèse des inventaires cours d'eau du Morbihan, pour faciliter la validation en Bureau de CLE.
- Elaboration de la plaquette de communication sur les zones humides (*Voir volet III/. Communication*)
- Echanges sur la gestion des déchets de chantier (déchets inertes) et le remblaiement des zones humides : un courrier a été adressé aux Présidents des conseils généraux (29 et 56) ainsi qu'aux DDTM (29 et 56).

Enjeu 4 : aucun groupe de travail

- Mise en place du réseau de suivi des pesticides en avril 2011.

Enjeu 5 : Estuaire : 1 groupe de travail (31/03)

- Suivi du contrat Natura 2000 sur les « Guerns » : élaboration du cahier des charges pour les opérations de fauche annuelles.
- Profil de vulnérabilité des eaux de baignades de la plage du Bas Pouldu sur la commune de Guidel - présentation des résultats de l'étude par Egis Eau.
- Point d'information sur le réseau de suivi de la qualité bactériologique sur le BV EIL, mis en place en avril 2011.

Organisation de 3 bureaux de la CLE (10/03, 20/06 et 10/10)

- Examen de 2 inventaires zones humides : validation de Clohars Carnoët, celui de Mellac sera ré-examiné en 2012 après vérification des points litigieux.
- Validation de la plaquette d'information sur les zones humides.
- Validation de la Lettre du SAGE n°3.
- Echanges sur l'évolution de la réglementation de la Directive Nitrates : un courrier a été envoyé aux Ministres (Environnement et Agriculture) et au Préfet de Région.
- Echanges et préparation de l'avis de la CLE sur le classement des cours d'eau.
- Echanges sur la procédure de consultation de la CLE sur les dossiers soumis à autorisation (ICPE et loi sur l'eau) ;
- Echanges et avis sur plusieurs dossiers : aménagement foncier de Guiscriff, projet de carrière d'Arzano, demande d'autorisation d'extension de la carrière de Guerphales à Glomel.

Organisation d'une réunion de CLE (07/07)

- Nouvelle composition de la CLE et élection des membres du Bureau.
- Désignation des représentants à l'APPCB.
- Validation du rapport d'activité 2010.
- Avis favorable sur le projet de classement de cours d'eau sur le bassin EIL.
- Information sur l'avancée des actions en cours.
- Echanges sur la procédure de consultation de la CLE sur les dossiers soumis à autorisation (ICPE et loi sur l'eau).
- Présentation de l'état des masses d'eau 2009 du bassin EIL.
- Présentation de données agricoles du bassin EIL (évolution des cheptels et irrigation).

Participation aux échanges et travaux de l'APPCB, créée en 2011

Participation aux échanges et travaux du CRESEB créé en 2011

Participation aux réflexions et travaux lors de réunions d'échanges

- Au niveau national (6 & 7 juin)
- Au niveau du bassin Loire-Bretagne (31 mai)
- Au niveau du département du Finistère (22 juin)

Les actions de communication et actions diverses sont détaillées dans les volets III et IV, pages 2, 3 et 4 ci-dessus.

Annexe 2

REGISTRE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2011 PAR LE COMITE SYNDICAL

N°	Date	Objet		Folios	
024	13/01/11	Adm.Grale	Recrutement technicien	39	
025		Finances	Subvention communication 2011	40	
026			Convention constitutive du CRESEB	41 - 42	
027	10/03/11	Finances	Compte administratif de l'exercice 2010	44	
028			Compte de gestion de l'exercice 2010	45	
029			Affectation des résultats 2010	46	
030			Budget primitif 2011	47	
031			Ligne de trésorerie : mise en place ouverture de crédit	48	
032			Validation du rapport d'activité du SMEIL pour 2010	49	
033			Etudes	Réseaux de suivi de la qualité bactériologique et des niveaux de contaminations en produits phytosanitaires	50
034				Pré-étude d'opportunité pour la compréhension du fonctionnement hydro-sédimentaire de la Laïta	51
035				Campagne topographique : pour l'étude ralentissement dynamique des crues	52

Quimperlé

Le Télégramme

SAMEDI 14 MAI 2011

Eau. Sécheresse en vue

Le beau temps a profité au tourisme, durant toutes les vacances de Pâques (Le Télégramme du 29 avril). Mais il pourrait bien nuire aux agriculteurs s'il continue. Il fait déjà sec.

Romain Suaudeau et Marcel Jambou, directeur et président du Syndicat mixte Ellé-Isolé-Laïta ont des données assez impressionnantes.



Au fond, on n'est jamais content avec le temps ! Quand il pleut, on se plaint et on implore le soleil. Et quand il est là, persistant, on s'inquiète devant la perspective de la sécheresse.

Chute du débit en avril

« Nous avons deux mois d'avance sur une année normale. Dans les cours d'eau et les nappes, c'est déjà juillet ! »

Hier après-midi, Marcel Jambou et Romain Suaudeau, président et directeur du syndicat mixte Ellé-Isolé-Laïta (qui couvre 38 communes), résumaient ainsi la situation, après un hiver peu pluvieux et un mois d'avril arrosé du quart des précipitations habituelles, ou guère plus. Depuis septembre, les précipitations dites « efficaces » se situent entre 75 et 90 % des nor-

males. Le sud-est du Finistère est particulièrement touché. L'Aven et la Laïta vivent des records de faiblesse des débits. Le piézomètre situé à Scaër constate un bas niveau dans les nappes.

« C'est un peu préoccupant »

« C'est un peu préoccupant », concluaient les deux hommes, même si le pays de Quimperlé res-

te moins touché que d'autres régions de France. Beaucoup augurent d'une année globalement sèche.

« Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau a été créé suite aux inondations de 2000. D'emblée, la préoccupation était quantitative », rappelle Marcel Jambou.

Quimperlé et sa région connaissent les deux excès : inondations

certaines hivers, sécheresses certains étés. Il s'agit de réguler cela pour les habitants, les agriculteurs et leur bétail mais aussi certaines industries comme les Papeteries de Mauduit, gourmandes en eau par nature, malgré leurs efforts.

La préfecture s'informe

Avril est le cinquième mois consécutif déficitaire en eau. La préfecture s'apprête à organiser des réunions de vigilance. Le préfet décidera peut-être ensuite de mesures de restrictions, c'est de son ressort. « Nous commençons à sensibiliser les collectivités sur ce sujet, comme le Morbihan l'a fait l'an dernier », explique Marcel Jambou. Histoire qu'elles veillent déjà à économiser ce qui peut l'être...

David Cormier

Plus d'eau qu'en 1976 mais moins qu'en 1997

Si on prend les chiffres relevés en mars, depuis une bonne trentaine d'années, on s'aperçoit que seule l'année 1976 était pire, en termes de débits moyens mensuels dans les cours d'eau du pays de Quimperlé. Dans l'Ellé à Arzano, par exemple, le débit moyen, en mars 1976, était de 5 m³/s. Cette année, il était d'un peu plus de 9 mais avril a aggravé la situation depuis. En 1997, il était à 12. Suivent les années 1989 et 2003 (celle de la canicule), avec 13 et 14 m³/s. L'an dernier, le relevé était à 24 m³/s...

Sécheresse : la situation est « préoccupante »

« On a deux mois d'avance sur une année normale », alerte le syndicat mixte Ellé - Isole - Laïta. Son président Marcel Jambou rappelle que « l'eau est un élément rare et précieux ».

« **C'est comme si on était en juillet !** » Le syndicat mixte Ellé - Isole - Laïta a publié, hier vendredi, un bulletin d'information sur l'état des cours d'eau du pays de Quimperlé. Conclusion : « **C'est préoccupant** », annonce Marcel Jambou, le président du syndicat.

Selon le bulletin, « **l'état des débits des rivières au début du mois de mai traduit une précocité de l'ordre de deux mois sur le déroulement d'un cycle hydrologique moyen et, à mesure que la saison avance, la probabilité d'un redressement de la situation se réduit.** »

D'après les relevés effectués ces dernières semaines, « **avril est le cinquième mois déficitaire consécutif** » en eau.

Le syndicat est clair : « **Dans ces conditions, le manque de précipitations efficaces s'aggrave. Sur la période de septembre 2010 à fin avril, celles-ci se situent entre 75 et 90 % des normales.** » « **Les niveaux des eaux souterraines sont en baisse et très inférieurs à la moyenne. Les réserves sont déjà consommées. Nous sommes dans une situation plus grave qu'en 1989 et presque identique à 1976** », ne cache pas le directeur du syndicat, Romain Suaudeau.

Vigilance

Une fois ce constat établi, que faut-il faire ? Économiser l'eau ? Ne plus laver sa voiture ? Ne plus puiser dans les rivières pour arroser son maïs déjà mal en point ? « **Le syndicat publie ses résultats, il n'a pas la compétence de la police de l'eau. Ce domaine est réservé au préfet** », rappelle Marcel Jambou.

Ceci étant, « **il est nécessaire de redire que l'eau est précieuse, que c'est un élément rare** », commente ce dernier. « **Le préfet a commencé des réunions de vigilance cette semaine. Parallèlement, nous avons lancé au syndicat une vaste enquête auprès des communes locales pour étudier leur consommation d'eau. Ça ne règle pas le problème urgent que nous avons actuellement, mais cela va nous donner des objectifs pour 2025.** »

Le ciel du pays de Quimperlé croise donc désormais les doigts pour qu'il pleuve un peu. Beaucoup.

Mickaël DEMEAUX.



En Basse-Ville. L'Isole souffre d'un manque de précipitations.

Archives Ouest-France

LAÏTA : LES GUERNS EN OBSERVATION



Toute intervention humaine ayant disparu, 47 hectares de zones humides, en bordure de Laïta, dans la forêt de Toulfoën, ont peu à peu été colonisées par certaines espèces végétales, comme roseaux et saules. Une expérience sur cinq ans, visant à réhabiliter la biodiversité, doit démarrer. Elle permettra d'observer également l'écoulement des eaux, dans le cadre de la prévention des inondations. *Page 10*

Zones humides. Natura 2000 au chevet des guerns

Préservation du milieu naturel et prévention des risques d'inondation sont les deux objectifs qui unissent la ville de Quimperlé et Natura 2000 dans une expérience de réhabilitation des guerns de la forêt de Toulfoën.

Après avoir emprunté un vieux chemin creux en cours de réhabilitation, le groupe est entré dans les guerns, colonisés par une végétation uniforme.



Les guerns, ce sont ces zones marécageuses qui s'étendent entre la forêt et la Laïta, inondées par les marées. Autrefois exploitées par les paysans qui y mettaient des vaches à pâturer, elles ne font plus l'objet d'aucun entretien depuis la fin des années 70.

Favoriser la biodiversité
Certaines plantes, celles qui poussent le plus vite, comme le roseau et le saule, ont peu à peu colonisé le milieu, ce qui nuit à sa biodiversité. Une expérience de fauchage de saulaies et roselières, visant à lutter contre cette unification du tissu végétal, a été envisagée par Natura 2000.

La fauche régulière permettrait en effet à d'autres espèces, telles des plantes à fleurs au développement annuel, d'y retrouver une place, ces espèces profitant de la lumière pour germer. Ces plantes favoriseraient la présence d'une grande diversité d'insectes, premiers maillons de la chaîne alimentaire pour des espèces plus grandes, telles que des chauves-souris, dont des colonies sont présentes à Quimperlé, en amont, et à l'abbaye de Saint-Maurice, en aval, ou encore la loutre d'Europe.

Expérience sur cinq ans
Programmée sur une période de cinq ans (2011-2015), cette expérience

n'a pas manqué d'intéresser le syndicat mixte Ellé-Isola-Laïta (SMEIL) et la Ville de Quimperlé, dans l'optique d'une observation de l'écoulement des eaux pour une prévention des inondations. La Cocopaq pourrait également être intéressée dans le cadre de son orientation vers la filière bois-énergie pour le chauffage de certains équipements publics. La coupe de nombreux saules serait en effet susceptible de lui fournir du combustible.

Premiers travaux en septembre
Les différents partenaires potentiels concernés par le projet (on

compte aussi des associations de préservation de la nature comme Bretagne vivante) se sont retrouvés, hier, en forêt, pour une première visite des lieux, afin de déterminer quelles zones (un hectare de saulaie, cinq hectares de roselières, sur les quelque 47 hectares de guerns) pourraient le mieux se prêter à cette première expérience dont la mise en œuvre devra être rapide, entre l'établissement du cahier des charges, l'appel d'offres public et le choix de l'intervention, pour une première intervention en septembre prochain.

Paskal Mazé

Un engin mutant pour rétablir la biodiversité



Daniel Volant et son ancien chasse-neige reconverti effectuent en ce moment la fauche des roseaux.

Les paysans d'antan participaient à la préservation des guerns. Ces zones humides ayant été abandonnées, un récent projet Natura 2 000 devrait permettre de rééquilibrer le milieu.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que les guerns ?

Les « guerns » sont composés d'une vaste zone humide au sud de Quimperlé. « **Je n'y ai vu personne depuis 1955**, expliquait hier René Penglaou, agriculteur installé à proximité de la chapelle de Lothéa. **Avant on y faisait le foin.** » Les paysans d'autrefois y avaient également creusé à la main un réseau de canaux. Mais avec l'arrivée des tracteurs et l'abandon de cette zone, les canaux se sont comblés et roseaux et saules ont colonisé l'ensemble de la zone.

Quel est l'objectif visé par le contrat Natura 2000 ?

Le projet a trois vocations. D'abord, il doit permettre de rétablir une plus grande diversité d'espèces animales et végétales. Le projet expérimental devrait aussi favoriser l'écoulement de l'eau et limiter ainsi le risque d'inondation. Par ailleurs, avec l'amélioration du chemin de randonnée alentours, des panneaux d'interprétation seront installés. Ils permettront aux promeneurs de redécouvrir le patrimoine naturel local.

Sur quelle durée est-il planifié ?

L'expérimentation durera cinq ans. Chaque année, ce sont 2,5 ha de roselières et 2,5 ha de mégaphorbiaie qui seront fauchés en deux à trois semaines. L'entreprise Volant a débuté ces travaux le 19 septembre. Les machines utilisées sont d'anciens chasse-neige reconvertis par fusion avec une ensileuse. La création de Daniel Volant permet de se déplacer sans s'enfoncer dans la vase.

Que vont devenir les roseaux élagués ?

Une partie sera utilisée pour consolider le chemin de randonnée, une autre par les agriculteurs qui en feront du compost et la dernière par les services techniques de la Ville.

Quels organismes interviennent sur la réalisation du projet ?

Le Syndicat mixte Ellé-Isolé-Laïta (Smeil), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la Ville de Quimperlé travaillent conjointement sur les guerns.

Combien cela va-t-il coûter ?

Le budget global des travaux s'élève à 130 000 € sur cinq ans. Il sera financé, à égalité par le ministère de l'Écologie et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

DE LA FAUCHE DANS LES GUERNS



Une première opération de fauche expérimentale des roseaux et hautes herbes des guerns de la Laïta, en lisière de la forêt de Toulfoën est en cours. Cette action conjugue volonté de prévention des inondations et de reconquête de la biodiversité dans ces zones humides. *Page 14*

Guerns de la Laïta. Sus à la mégaphorbiaie

Les chenillettes sont entrées en action sur la rive droite de la Laïta, à la lisière de la forêt de Toulfoën. Objectif de la manœuvre : nettoyer une partie des guerns formant le lit majeur de la rivière, de la mégaphorbiaie et des roselières qui les envahissent.

Deux dameuses à neige, transformées en faucardeuses, sont à l'œuvre depuis le début de la semaine dernière.



Les guerns, ces zones herbacées marécageuses, inondées en périodes de crues ou de grandes marées, entre la forêt et le lit mineur de la Laïta, ont été entretenus jusqu'à la fin des années 50. Les agriculteurs du coin y mettaient leurs vaches à paître. Et ils venaient même de plus loin, de Clohars et de Guidel, y faucher du fourrage pour leur bétail. L'évolution de l'agriculture, sa mécanisation, ont mis un terme à tout cela. Abandonnés, les guerns ont été envahis par les roseaux et les saules.

« C'est un milieu riche, où la végétation se développe très vite », explique Romain Suau-deau, du syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL). « Les saulaies ferment peu à peu le milieu ».

Éclaircir la zone humide

Quant à la mégaphorbiaie, cette prairie dense de roseaux et hautes herbes, elle étouffe et mena-

ce, tout comme les roselières, la biodiversité.

Les dernières grandes crues et inondations ont fait prendre conscience qu'elles constituent aussi un frein au bon écoulement de l'eau vers l'aval.

Le SMEIL et la ville de Quimperlé, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 portant sur cinq années (2011-2015), ont donc entrepris une opération de nettoyage.

Deux chenillettes

Depuis une dizaine de jours, une fauche expérimentale a été entreprise sur deux parcelles : 2,5 hectares de roselières, 2,5 ha de mégaphorbiaie.

Dans ce milieu marécageux, les engins mécaniques traditionnels sont inopérants, de même que les chevaux. Daniel Volant, de Penmarc'h, est le seul, dans la région, à s'être spécialisé dans ce genre de travaux. Il s'est équipé de deux dameuses à neige, dont

les chenilles larges de plus d'un mètre assurent une portance défiant tous ces sols meubles et spongieux. « Je les ai ensuite adaptées à mon activité, en enlevant la cabine pour la remplacer par une benne et en adaptant, à l'avant, une ensileuse dont la lame de fauche et le broyeur peuvent aussi absorber de petites branches. Pour travailler dans ces milieux humides, j'utilise des graisses et huiles biodégradables ».

Entre nidification et migration

En cette période de grandes marées, la durée du travail est toutefois plus restreinte. Mais la période d'intervention est également courte. Entre la nidification et la période de migration, pendant lesquelles il ne faut pas risquer de déranger les oiseaux, elle court du mois d'août au 15 octobre. Et la demande est forte.

« J'aurais dû commencer ici quinze jours plus tôt, mais j'ai connu des problèmes mécaniques sur une de mes chenillettes. Il a fallu réparer ».

Prolonger le sentier de randonnée

Le broyat de la mégaphorbiaie est récupéré par un agriculteur voisin pour compostage. Celui des roselières sera en partie réutilisé par les services de la Ville de Quimperlé, pour du paillage et l'autre partie pour consolider le chemin forestier.

Il s'agit du sentier de grande randonnée que la Ville envisage, parallèlement cette opération, de prolonger en sous-bois, jusqu'à la prairie Saint Nicolas. Il serait agrémenté de panneaux présentant la faune et la flore des guerns, que les fauches et abattage de saules des prochaines années, rendront plus visibles.